



PV n° 11-002 – C.Q – VAL COMITE DE QUARTIER DU VAL D'ALBIAN

Réunion du vendredi 25 novembre 2011
– Loisirs et Culture – 20 Heures 15 –

Participants

Bureau :

- Mme GOIX Dany,
- M. BARDY Gérard, *excusé*
- M. BREGNIAS Jean-Claude, Co-président
- M. CURAT Jean-Luc, Co-président, adjoint au Maire
- M. DUCLUZEAU Christophe,
- M. GABETTA Bruno,
- M. LETENDRE François,
- M. MEYER Nicolas,
- M. PERRIN René, *excusé*
- M. SABATIER Sylvain,
- M. VALLEPIN Claude,

Invités :

- M. DEBRAS Jean-Jacques, adjoint au Maire,
 - M. GRANDJEAN Gérard, conseiller Municipal,
 - M. GUISSET Dominique, Major BTA d'Orsay, *excusé*
-

Ordre du jour

Voisin Vigilant,

Haut débit Internet, fibre optique / Commission n°3

Ondes électromagnétiques,

Mare aux Saules, Commission n°2

Circulation et Stationnement, Commission n°1

Stationnement dans la périphérie du Parc de Diane, Sous-commission de la n°1

Pont rue Vauboyen, Commission n° 4

Communication

Notre deuxième réunion annuelle c'est déroulée le vendredi 25 novembre 2011 en la salle Loisirs et Culture, 67 rue de Villeras.

Les sujets inscrit à l'ordre du jour ont été présentés à une assistance de soixante cinq personnes.

L'importance de ceux-ci nous oblige à synthétiser le procès-verbal !

Communication

La quantité de photocopie nécessaire pour la communication du P.V de chaque réunion du Comité est d'environ 4 000 feuilles (deux réunions = 8 000 feuilles ou seize ramettes)

Conscient des efforts de la municipalité pour réduire le gaspillage du papier, nous décidons d'apporter notre contribution en faisant paraître le PV de la réunion dans le SACLAYSIEN :

- de janvier / la réunion de fin novembre
- de juillet / la réunion du mois de juin

Comment rendre consultable tous les PV des réunions (bureau – comité) ?

Deux hypothèses :

1. Création d'un site dédié au Comité de Quartier Val d'Albian
2. Création d'un lien sur le Blog www.monsaclay.fr

Première réaction de l'assistance : pourquoi ne pas utiliser le site officiel de la commune ?

Il ressort des échanges qui s'ensuivent le souhait de voir utiliser un lien sur le site de la municipalité quand celui-ci sera relooké. Le budget prévisionnel est inscrit mais pas encore voté, et le cahier de charges est fait. L'objectif de la municipalité : une modification courant 2012 ! En attendant, l'hypothèse d'utiliser le blog ci-dessus pourrait être une solution d'attente.

Le Président propose de faire le point sur l'ensemble des P.V et de regarder la charge de travail occasionné pour un transfert provisoire sur ce blog.

Voisin Vigilant

Suite à l'intérêt manifesté par les participants de la réunion du 10 juin 2011, les membres du bureau ont fait un travail de proximité qui a permis d'identifier l'intérêt d'une enquête globale.

Lancée en même temps que l'invitation pour cette réunion, le Président constate et déplore un manque d'intérêt (2% de réponse) pour la sécurité des personnes et des biens.

Réaction de l'assistance qui exprime quelques réserves et demande des explications complémentaires sur l'usage de l'enquête.

Son objectif est de permettre la réalisation d'une cartographie numérique des rues qui restera muette pour tous les habitants du quartier comme pour la municipalité.

La synthèse qui en ressortira permettra au Président de bâtir les arguments pour convaincre la municipalité et le Maire de la mise ne place sur notre quartier de la démarche (communication sur le site officiel de la commune – achats et installation à l'entrée du quartier (toutes les rues

et tous les chemins) du panneau « Voisin Vigilant » – communication aux habitants d'un support récapitulatif de la démarche – etc.)

Un habitant a exprimé par écrit qu'il considère l'objectif à 80% inaccessible et de son interrogation sur l'intérêt que tout le monde réponde !

Nous lui répondons que la démarche doit s'appuyer sur une couverture maximale du quartier sous peine d'être inopérante sur les personnages indésirables

Haut débit Internet

Manifestement un sujet sensible pour les résidents qui expriment leur impatience sur le déploiement de la fibre optique !

Le 05 avril 2011 la C.A.P.S et France Télécom ont signé un contrat de DSP de 25 ans pour le déploiement du Très Haut Débit sur le périmètre de l'agglomération.

Le réseau tout en fibre optique appelé SCIENTIPOLIS sera déployé et exploité par la "CAPS Très Haut Débit", filiale du groupe France Télécom.

Les objectifs du contrat sont multiples et nous retiendrons plus particulièrement l'impact pour les particuliers :

1. Un planning de déploiement sur 30 mois pour les logements adressables FTTH. Notre commune compte 1244 logements adressables.
2. La couverture FTTH est priorisée sur les communes les moins bien desservies. Saclay Val d'Albion est placé en troisième position et Saclay centre en neuvième.
3. Le déploiement FTTH « tirage horizontal » de la fibre optique utilisera le génie civil ou les appuis existants (dans la majorité des cas)
4. Le raccordement final, vraisemblablement à l'horizon 2013, sera réalisé au choix par l'utilisateur ou son délégataire.

Ondes électromagnétiques

Le projet NEPTUNE

- Une expérimentation de services, d'usages et de technologies dans le haut débit sans fil "réseau 4G" sur le plateau de SACLAY (5 antennes)
- C'est une plateforme télécom labélisée par le pôle Systematic (coordinateur : ALTAN)
- Des élus ainsi que des associations se sont mobilisés pour être destinataire d'informations sur une expérimentation technique et scientifique dont les impacts sur la santé ne sont pas traités.
- Notre maire C. PAGE est intervenu en conseil communautaire de la CAPS pour :
 1. Partager nos inquiétudes avec l'ensemble des villes concernées,
 2. Demander au directeur de projet une présentation publique et un débat.

- Nous sommes devant une période d'incertitude quant au déploiement du projet.
 1. L'autorisation pour la licence prend fin au 31 décembre 2011,
 2. Les discussions entre les responsables du projet et les opérateurs porteurs d'une licence 4G

Le projet peut s'arrêter de lui-même, mais nous devons rester vigilants !

La pétition Europe Ecologie lancée contre le projet accueille de nombreux signataires de l'Essonne, des Yvelines, de groupes locaux, de diverses associations, d'un député etc.

Les antennes GSM

Localisations

Val d'Albian

1. Antenne BOUYGUES, rue Montesquieu
2. Antennes zone H.E.C

Bourg

1. Antenne France Télécom le long de la RD36
2. Antennes au Christ de Saclay (château d'eau et pylône)

Les niveaux mesurés sont toujours en dessous des limites fixées par la réglementation (30 à 60 V/m)

Les normes et les réglementations sont en écart par rapport aux « bonnes pratiques » conseillées par les « experts » (< 0,6 V/m)

Les actions réalisées

La municipalité a contacté par lettre recommandée les trois opérateurs pour :

1. Leur signifier le refus d'accepter les niveaux d'exposition,
2. Exiger la mise en place d'actions correctives pour réduire les niveaux d'exposition à un seuil raisonnable (0,6 V/m dans un premier temps puis 0,2 V/m)

La promulgation d'un arrêté municipal pour limiter les niveaux d'émission sur la commune. *Impossible depuis un récent décret*

Dernière minute :

- Un groupement de commande a été mis en place pour les mesures des ondes électromagnétiques dans les communes de la CAPS
- Pour l'antenne rue Montesquieu, la municipalité va demander à rencontrer BOUYGUES Télécom et exiger que cette antenne soit déplacée ou que les niveaux mesurés soient à un seuil acceptable (0,6V/m)

Mare aux Saules

- 1) Les maisons, livraison des dernières tranches avant la fin 2012.
- 2) La parcelle de 3500 m² face au H.E.C, verra la construction de deux bâtiments de trois étages comprenant 45 logements dont 9 sociaux. La livraison prévisionnelle est pour début 2014.

- 3) Le centre commercial, ouverture en mai 2012, d'une surface de 1500 m² avec un parking souterrain et une galerie composée d'un spa – d'une brasserie et d'un coiffeur.
 - 4) Le jardin pédagogique, projet élaboré en concertation avec les services techniques de la municipalité en juillet 2011. Etat de lieux à ce jour, le terrain a été nettoyé et engazonné par la société Marignan. L'état descriptif des suggestions proposées est à votre disposition sur simple demande au Président du C.Q Val.
 - 5) Le parking du gymnase fait l'objet d'un projet d'extension lorsque les D.M.S seront transférés au Bourg. Une quarantaine de places supplémentaires avec un éclairage agrémenté d'espaces verts. Le pilotage de la réflexion est assuré par les services techniques de la municipalité.
 - 6) La sente Madame de Sévigné, un espace libre pour tous types d'activités. Suggestions : mise en place de banc et plusieurs points d'alimentation électrique.
 - 7) Les desiderata des résidents pour le périmètre du centre commercial : une boîte aux lettres, un distributeur de billets, des containers pour le verre.
-

Circulation et Stationnement

1) Stationnement sur les trottoirs

Un marquage à la peinture "vieillot" des emplacements peu ou pas respectée par les automobilistes et les débordements des végétaux mal ou pas taillés réduit notablement le passage des piétons les obligeant à traverser ou à circuler sur la chaussée.

Réflexions en cours : supprimer les places trop proches des intersections si elles gênent, remplacer sur les trottoirs le marquage en peinture par des bordures en ciment, contraindre les indécents à tailler leur haie.

2) Circulation

Le quartier est quotidiennement traversé par un flux important de voiture qui impacte sur la sécurité et la tranquillité des résidents.
Comment réduire ce flux sans apporter de gêne aux riverains ?

Réflexions en cours : mettre la route de Villeras en sens unique de la Mare au saules vers le C.E.P.R, mettre la rue de Villeras en sens interdit au niveau du carrefour rue Victor Hugo (descente vers le square Racine) et la rue Montesquieu du carrefour rue Rabelais vers la rue de Villeras.

L'assemblée est partagée sur les réflexions en cours et ne voit pas l'utilité de mettre la rue de Villeras en sens interdit de la rue Rostand au carrefour Zola – Rimbaud.

3) Vitesse

Les données recueillies à l'aide du radar sont en cours de dépouillement. Dans l'attente de leur interprétation et des éventuelles décisions, nous proposons la mise en place de ralentisseurs. Leurs localisations restent à définir !

4) Piste cyclable

Réflexions en cours : création d'une piste cyclable 1) rue de Villeras de la Mare aux Saules jusqu'au carrefour avec la rue Rostand. Inconvénient, la rue Rostand est très

passante et la visibilité n'est pas toujours optimum (mais, 2) dans le prolongement du chemin de promenade de la Mare aux Saules le long de la route D446 jusqu'au carrefour de la ferme de Viltain.

Le débat fait apparaître une grande divergence sur l'ensemble des points évoqués !
La commission composée de deux personnes (suite à la démission de J-P CARO), lance un appel aux volontaires. Quatre personnes ont fait acte de volontariat !

Stationnement dans la périphérie du Parc de Diane

Les suggestions proposées ne sont pas comprises par les conseillés.

La mise en place d'une zone verte perd de son impact compte tenu que les difficultés de stationnement se matérialisent entre 19h00 à 8h00 et la contrainte du disque de stationnement ne concerne pas cette période.

Les forces de l'ordre en charge de la faire respecter intervienne peu ou pas dans cette tranche horaire et par conséquent ne peut répondre aux besoins.

Les conseillés restent à l'écoute de toute nouvelle proposition ou argumentation !

Pont rue Vauboyen

Les conseillés valide l'utilisation du pont pour le passage des sapeurs pompiers !
Les travaux seront réalisés dans les douze prochains mois avec la mise place de plusieurs plots escamotables. Le coût de l'opération sera supporté par la municipalité.

Pour une ouverture à la circulation, les conseillés vont faire appel à une société pour identifier les conséquences d'une éventuelle ouverture.

Sur ce sujet, il regrettable qu'il ne soit pas fait mention des pétitions ni des aménagements proposés par la commission.

Fin de la réunion à 23h45.
Le 25/11/2011